

# L'ALGERIE A L'HEURE DU CHOIX

## II. LES COMITÉS DE GESTION

Après avoir décrit ses impressions sur Alger, et interrogé un pied-noir sur l'état d'esprit des Européens restés en Algérie, Dominique Laury poursuit son reportage.

Aujourd'hui, il nous fait part de ses contacts avec des comités de gestion, ainsi que de ses réflexions sur les récentes mesures de nationalisation et d'autogestion.

«/ I était temps que le frère Ben Bella prenne des mesures positives pour le bien du pays, et j'espère qu'il ne s'arrêtera pas là. »

Cette phrase lancée par un jeune Algérien de 19 ans, militant des Jeunesses du F.L.N., en réponse à une question, exprime l'immense espoir qui règne en Algérie.

### Une date historique : le 29 mars 1963

Ce jeune musulman faisait allusion aux décisions prises par Ben Bella de nationaliser les grands domaines ainsi que les « biens vacants » et de les confier à des comités de gestion. Ces mesures sont le premier signe d'une remobilisation des masses après « la pause » qui a suivi immédiatement l'Indépendance.

Après la prise en main, spectaculaire, par les autorités du domaine de Borgeaud, d'autres propriétés ont été confiées à des comités de gestion dans la Mitidja et en Oranie. Ces mesures ne frappent pas seulement la grande propriété française ; de riches musulmans sont également touchés. Des coups très rudes viennent d'être portés

à ceux qui, profitant de la période de réorganisation, s'étaient emparés frauduleusement de la terre, des cinémas ou d'hôtels. 120 cinémas ont été remis à des comités de gestion ainsi que 60 fermes dans le seul département de Mostaganem, et 69 hôtels dans Alger.

Nouvelle étape certes, et combien essentielle, confirmée par la déclaration du ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire, M. Amar Ouzegane, au journal progressiste « Alger républicain » :

« La réforme agraire se poursuit par l'installation de comités d'autogestion dans les fermes collectives. La superficie gérée par ces comités atteint déjà 150.000 hectares et représente 12.000 fermes. La réforme agraire va porter sur 60 % des terres arables. Concrètement 6 millions d'hectares sur 10 millions vont être exploités en collectivité : 3 millions provenant des terres de la colonisation et 3 millions que nous allons prendre aux féodaux, caïds et bachagas, et aux propriétaires, par la limitation de la propriété privée. »

Ces lois constituent véritablement la première mesure révolutionnaire de l'Algérie indépendante, qui doivent

logiquement ouvrir la voie à la construction du socialisme. Ces lois ont mobilisé l'Algérie entière, consciente de sa responsabilité, avide de devenir un exemple pour l'Afrique comme l'atteste cet entretien avec le comité de gestion de la coopérative Frantz Fanon.

## Entretien avec un comité de gestion

« Du succès de l'autogestion dépend l'avenir de la révolution algérienne. »

Cette phrase m'a été répétée presque dans toutes conversations que j'ai eues avec des militants algériens. Le président de la coopérative Frantz Fanon n'échappe pas à la règle. Il est très fier de m'annoncer que je me trouve dans un des premiers comités de gestion.

A deux pas de l'hôtel Alieti, au 24 de la rue de la Liberté, se dresse la « Coopérative Frantz Fanon ». Accueilli très amicalement par le comité de gestion, j'ai visité l'entreprise et bavardé très longuement avec les cinq militants qui sont les créateurs de ce comité. Ils m'ont expliqué le fonctionnement de ce comité, leurs difficultés et leurs espoirs.

— Pourquoi avez-vous créé ce comité ? Comment est-il géré ? Par qui ?

— Nous ne voulons pas que l'exploitation de jadis ait simplement changé de visage, que Mohamed ait remplacé Henri ou Jacques. C'est pourquoi, nous qui sommes des ouvriers qualifiés et qui aurions pu facilement trouver du travail dans une entreprise privée, avons décidé de créer cette entreprise dans le cadre des comités de gestion, qui nous paraît la forme la plus démocratique de l'organisation du travail. Nous n'avons pas élu notre comité de gestion, puisque tous les membres de ce comité sont les créateurs de la coopérative. Il est évident que cette situation est provisoire et que nous aspirons tous à une démocratisation de l'entreprise. Notre comité sera élu par la base, compte tenu de deux critères : militantisme et compétence.



(Photo Tribune.)

La coopérative Frantz Fanon : « Du succès de l'autogestion dépend l'avenir de la Révolution algérienne. »

— Pouvez-vous résumer les avantages et le rôle des comités de gestion dans l'Algérie nouvelle ?

— Je pense que le rôle du comité de gestion est capital. Il met le destin de l'ouvrier en ses propres mains. Il en fait un producteur libre. Les comités de gestion montreront au monde que nous sommes aptes au socialisme et nous serons un exemple pour les pays sous-développés.

Cette visite à la coopérative F. Fanon m'a laissé une profonde impression. J'ai pour la première fois touché du doigt la réalité algérienne. Sans schématiser, l'on peut dire que les réponses données par le comité F. Fanon résument l'état d'esprit du peuple algérien. Après la lutte pour l'indépendance un nouveau combat s'est engagé : la lutte économique pour la transformation des structures du pays. L'autogestion représente aujourd'hui la première mesure véritablement révolutionnaire.

## Castro ou Nasser

En toute objectivité, il est prématuré de parler de réforme agraire bien que celle-ci figure au programme de Tripoli. Une réforme agraire s'inscrit dans un contexte de transformation totale, de changement de structures agraires (ce qui est en train de se faire), de formation technique et profes-

sionnelle (ce qui s'amorce actuellement), d'industrialisation, et surtout une réforme agraire se fait avec une mobilisation totale de la paysannerie. Ces premières mesures prises par Ben Bella permettent de penser que c'est dans cette direction que s'oriente aujourd'hui l'Algérie, et non pas dans celle de la pseudo « Réforme agricole », caractéristique du Maroc rétrograde d'aujourd'hui, malgré la lutte héroïque de l'opposition marocaine.

Dans une interview récente accordée au directeur du « Monde », Ben Bella déclare : « Je ne suis pas marxiste, le marxisme est impensable en Algérie. »

Disons-le tout net : Fidel Castro ne l'était pas. La logique d'une véritable réforme agraire se passe d'étiquette. En Algérie

comme ailleurs, ou l'on s'appuiera résolument sur les masses et la route quelque difficile qu'elle soit sera tracée ; ou bien l'élan populaire sera freiné et toute mesure si révolutionnaire soit-elle ne sera que partielle.

Quelle que soit la spécificité algérienne : Castro ou Nasser tout le problème est là.

Dominique Laury.

***Prochain article :***

**La jeunesse, ciment de l'Algérie nouvelle.**